

Bibliothéconomie...

Gérard Mercure

Volume 40, numéro 3, juillet–septembre 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033478ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033478ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Mercure, G. (1994). Bibliothéconomie... *Documentation et bibliothèques*, 40(3), 166–167. <https://doi.org/10.7202/1033478ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1994

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Bibliothéconomie vs science de l'information

Faut-il miser d'abord sur les sciences de l'information ou sur la bibliothéconomie? Une approche moderne de la discipline incite à se tourner vers les nouvelles technologies, à élargir le champ d'activité de la documentation à celui de l'information. Une vision plus traditionnelle mais plus prudente invite à s'identifier d'abord à la bibliothéconomie comme science et domaine d'activité professionnelle.

Bibliothéconomie...

Gérard Mercure

Responsable du développement des collections
Université du Québec à Rimouski

Jouer le jeu des tenants des sciences de l'information, c'est courir à l'assimilation de la bibliothéconomie et risquer d'en subir les conséquences (la fermeture d'écoles professionnelles, les solutions réductrices comme la bibliothèque virtuelle et, plus grave encore, le vide théorique créé par un manque de réflexion et de recherche). Quel autre avocat peut mieux défendre les intérêts domestiques des bibliothèques que le bibliothécaire?

Un effet de mode?

La société sans papier, la révolution numérique, l'autoroute électronique, autant de concepts et d'expressions à la mode qui obligent les bibliothécaires à emboîter le pas dans la parade. Ne vaudrait-il pas mieux suivre le conseil de Keith Spicer du CRTC et entretenir à leur égard «un sain scepticisme»?¹ Les professions sont influencées par ces concepts ou plutôt ces slogans qui contribuent à la perpétuelle remise en question et à l'entretien de vieux complexes. De peur de passer pour conservateur ou nostalgique, les bibliothécaires acceptent trop facilement de troquer la bibliothéconomie pour les sciences de l'information. Ils cachent ainsi leur honteuse dépendance au livre et à l'imprimé. Il leur faut, en réaction, une bonne dose de courage pour remettre en question le tout-au-numérique. Ce n'est pas à travailler à l'avancement de sa carrière que de promouvoir une bibliothèque bien pourvue de livres et des services personnalisés à ses usagers. Il est de meilleur ton de rêver tout haut de bibliothèque virtuelle et de scruter l'horizon pour y apercevoir des usagers non identifiés.

Pour les besoins de la cause, on opposera une bibliothéconomie repliée sur elle-même et traditionaliste à une science de l'information dynamique et ouverte aux nouvelles technologies. La bibliothéconomie est simplement moins volubile et moins tapageuse. Rien ne lui interdit de revendiquer, elle aussi, une approche scientifique et technologique. C'est d'ailleurs ce qu'elle a toujours fait. Les bibliothèques, dans leur histoire, ont largement ouvert leurs portes aux médias autres que l'imprimé, et ont pris bravement le virage de l'automatisation. La profession a manifesté une grande ouverture d'esprit en acceptant les risques d'une approche multidisciplinaire. Ainsi, l'on forme dans une même école des spécialistes de deux disciplines voisines mais concurrentes (bibliothéconomie et gestion des documents) et l'on accepte que la bibliothéconomie se retrouve sous la quasi-telle d'une discipline plus récente, dite des sciences de l'information. Trouvez une entreprise qui cède aussi facilement le terrain à sa rivale! Ce n'est pas en se donnant corps et biens aux sciences de l'information que la bibliothéconomie restera dans la course. Il faut plutôt emprunter systématiquement aux autres sciences -- y compris les sciences de l'information -- ce qui peut enrichir la bibliothéconomie et intégrer à sa pratique les innovations provenant d'autres technologies.

Ne pas confondre bibliothéconomie et sciences de l'information

La bibliothéconomie doit clarifier ses rapports avec les sciences de l'information. La question est de savoir si elles se

partagent ou non un même ensemble théorique de connaissances; si elles se disputent ou non un même champ d'activité, si cette activité professionnelle qui en découle donne lieu à une seule profession, à plusieurs, complémentaires ou rivales.

Le regard du bibliothécaire se porte sur l'usager, celui du spécialiste de l'information sur l'information comme telle et mieux encore sur l'information enrichie. Le champ d'exercice du spécialiste de l'information sera la gestion de l'information où qu'elle soit, généralement dans l'entreprise privée; celui du bibliothécaire sera la gestion des bibliothèques d'établissements publics surtout. Les aspects théoriques de la bibliothéconomie s'étendront non seulement aux bibliothèques et aux usagers, mais aussi aux aspects connexes de responsabilité sociale, de liberté intellectuelle, et d'égalité d'accès de l'information tandis que le discours des sciences de l'information s'en tient aux aspects technologiques et concède la diffusion aux lois du marché. Malgré un sujet commun d'intérêt, les deux professions diffèrent diamétralement par leur philosophie de service.

On peut admettre que la bibliothéconomie, considérée comme l'une des composantes des sciences de l'information, bénéficiera d'un cadre plus large de réflexion, de méthodes de recherches nouvelles et d'instruments plus évolués et plus puissants. C'est à la condition cependant que les bibliothèques soient les bénéficiaires immédiates de ces retombées.

1. Paul Cauchon, «L'art de faire comme si», *Le Devoir*, 30 mai 1993, p. 1.

Or, il ne semble pas que ce soit le cas, du moins pour la recherche que suscite cette orientation multidisciplinaire.

La recherche en bibliothéconomie

En examinant les travaux de recherche en cours dans les écoles de bibliothéconomie², on observe qu'à peine 15% des sujets portent directement sur les bibliothèques et leur gestion selon les travaux des écoles québécoises de Montréal et de McGill, et environ 30% seulement pour les autres écoles canadiennes. Les sciences de l'information se taillent manifestement la plus grosse part du gâteau. Or, la bibliothéconomie a bien plus besoin de la réflexion des bibliothécaires pour son avancement que les sciences de l'information ont besoin des lumières des bibliothécaires pour leur progrès. Si les bibliothécaires n'assument pas leur propre réflexion sur leur métier, qui va la faire à leur place? C'est compter dangereusement sur la lumière d'un compétiteur pour éclairer son enseigne.

Le rattachement des écoles de bibliothéconomie aux universités a constitué un point tournant dans l'évolution et le progrès de la bibliothéconomie en l'élevant au rang de discipline universitaire et en lui permettant d'élaborer des bases théoriques plus solides pour une pratique plus éclairée. Mais en voyant ce qui se passe aux États-Unis avec la disparition pure et simple d'une douzaine d'écoles,

l'intégration de quelques autres dans les programmes élargis, et la suppression du mot «library» dans leur nom, comme à Berkeley, on peut s'interroger sur l'avenir des écoles dans les universités à vocation de recherche.

On peut se demander également si la profession n'a pas plus besoin de recherches en développement que d'études théoriques, de recherches qui porteraient sur des sujets comme les ressources humaines et financières, les infrastructures de service et les modes d'accès à l'information. Qui peut apporter des réponses à des questions telles que: comment recruter de meilleurs candidats; comment former le personnel non seulement professionnel mais technique et clérical; comment mesurer les services en termes économiques, quantitatifs et qualitatifs; comment intégrer la bibliothèque dans la nouvelle dynamique des réseaux; comment articuler les services dans une structure moins hiérarchisée; comment rapprocher le traitement et l'accès à l'information; comment améliorer le transfert du document; comment établir les critères de choix pour les multimédias? La plupart de ces questions intéressent peu ou prou les écoles de bibliothéconomie parce que trop près de la gestion quotidienne et peu susceptible d'apporter des subventions à leur université.

Les risques de la coentreprise

On juge de la vitalité d'une profession à la reconnaissance de son domaine d'expertise, à la compétence de ses membres et à l'affirmation de son idéal de service. À vouloir trop embrasser et tout concilier, on risque d'affaiblir plutôt que de fortifier, d'appauvrir plutôt que d'enrichir. Dans le monde des affaires une histoire circule. C'est la poule qui propose au petit cochon un «joint venture». «C'est simple, dit la poule, je fournis les oeufs, toi, tu fournis le bacon. Mais, si je fournis le bacon, je vais disparaître, s'exclame le petit cochon. Et l'autre d'ajouter: Tu as bien très bien compris, mais c'est comme ça dans la vie». Cette petite fable nous invite à la prudence dans toute alliance professionnelle. Ce n'est pas qu'il faille boudier la coentreprise. La technologie en fournit d'extraordinaires occasions avec les perspectives nouvelles des réseaux ouvrant sur le monde, des systèmes coopératifs, du travail collectif en interactif et de l'allègement des problèmes d'intendance. Mais avant de monter dans le bateau et de tenter l'aventure, il vaut mieux se demander d'abord «qui, qui sera mangé».

2. My Loan Duong, «Les travaux et projets de recherche en cours en bibliothéconomie et sciences de l'information», *Argus*, vol. 21, no 1 (printemps-été 1992), 30-33, et vol. 21, no 2 (automne 1992), 28-31.

... science de l'information

Gilles Deschatelets

Directeur

École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
Université de Montréal

Je suis intellectuellement excité à l'idée d'écrire cette chronique «débat». D'abord, j'aime les débats. Les débats sérieux, s'entend, les débats de fond et le débat «bibliothéconomie vs science de l'information» est tout ce qu'il y a de plus sérieux... Même si c'est un faux débat. C'est comme avoir à choisir entre les sciences de la santé ou la médecine, entre le cétacé ou la baleine, entre le fruit ou la pomme.

Malheureusement pour la cause du présent débat, la science de l'information est une science en émergence, avec quelques théories (par exemple, la théorie de Shannon, les Trois mondes de Karl Popper, l'équation fondamentale de Bertram Brookes, la loi de Bradford, la loi de Zipf-Mandelbrot, la loi logarithmique de l'information, etc.), quelques paradigmes et quelques méthodes de recherche qui lui sont propres (par exemple, la bibliométrie).

C'est une science encore bien jeune qui emprunte beaucoup à plusieurs autres disciplines contributives s'intéressant plus particulièrement à certaines fonctions reliées au transfert de l'information: linguistique, communication, informatique, pour en nommer que les principales. C'est pourquoi on parle souvent des sciences de l'information. À cet égard, le vocable anglais «information science» (au singulier) me semble plus intéressant quoique plus